ENTENTE AUXILIAIRE
CANADA-QUÉBEC

sur le développement forestier

Rapport annuel
1988-1989

Canada

Québec

ENTENTE AUXILIAIRE CANADA-QUÉBEC SUR LE DÉVELOPPEMENT FORESTIER

RAPPORT ANNUEL

1988-1989

12 septembre 1989

91-00279/

Sources:
Forêts Canada
Tél.: (418) 648-5850
Ministère de l'Énergie et des Ressources
du Québec
Tél.: (418) 643-8060

Dépôt légal - 4e trimestre 1989
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISBN 2-550-20139-6
ISSN 0838-2743

ENTENTE AUXILIAIRE CANADA-QUEBEC SUR LE DEVELOPPEMENT FORESTIER (1985-1990)

Comité de gestion

Dr Yvan Hardy, coprésident fédéral, Forêts Canada

Monsieur Bernard Harvey, coprésident provincial, ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec

Monsieur Normand Lafrenière, Forêts Canada

Monsieur Jacques Caron, ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec

Monsieur Renaud Lévesque, ministère de l'Industrie, Science et Technologie du Canada

Monsieur Roger Paquet, secrétariat aux Affaires intergouvernementales canadiennes

Cosecrétaires

Monsieur Michel Brochu, ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec

Monsieur Augustin Lebeau, Forêts Canada

Monsieur Denis Trudel, ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec

RAPPORT ANNUEL

1988-1989

Entériné par le Comité de gestion 1989

TABLE DES MATIERES

PAGE

Table des matières iii
Liste des tableaux et figures iv
Sommaire v

I - INTRODUCTION 1

1.1 - Historique 1
1.2 - Objectifs 2
1.3 - Programmation budgétaire 3

II - BILAN DES ACTIVITES 7

2.1 - Aménagement de la forêt publique 7
2.1.1 - Production de semences 9
2.1.2 - Production de plants 9
2.1.3 - Plantations 9
2.1.4 - Entretien des aires régénérées 11
2.1.5 - Recherche appliquée 12

2.2 - Aménagement de la forêt privée 14
2.2.1 - Préparation de terrain 15
2.2.2 - Mise en terre 15

2.3 - Aménagement des terre fédérales 17

2.4 - Infrastructures des pépinières 21

2.5 - Lutte contre le dépérissement des érablières 23

2.6 - Gestion, information et évaluation 24
2.6.1 - Gestion 24
2.6.2 - Communications 25
2.6.3 - Évaluation 26
2.7 - Communications 26

III - PROGRAMMATION 1989-1990 28

ANNEXE "A": Détails des réalisations forestières et des dépenses par activité et par région administrative (1988-1989) 31

ANNEXE "B": Liste des travaux de recherche appliquée financés par l'Entente (1988-1989) 41

LISTE DES TABLEAUX ET FIGURES

		PAGE
Tableau 1:	Programmation budgétaire révisée à la fin de la quatrième année d'opération (1985-1990);	6
Tableau 2:	Sommaire des dépenses (000$) par région administrative et par programme (1988-1989);	8
Tableau 3:	Sommaire des réalisations forestières et des dépenses par programme et activité pour la province de Québec (1988-1989)	10
Tableau 4:	Importance relative des travaux sylvicoles réalisés par région et selon la tenure des terres (1988-1989);	13
Tableau 5:	Programme d'aménagement des terres fédérales - superficies, réalisations, emplois et dépenses par réserve indienne (1988-1989);	19
Tableau 6:	Programme d'infrastructures des pépinières - liste des investissements par catégorie et par pépinières (1988-1989).	22
Figure 1:	État des réalisations du programme d'aménagement des terres fédérales de 1986 à 1989 et prévisions pour 1990.	20

SOMMAIRE

Cette quatrième année d'opération de l'entente quinquennale sur le développement forestier sera la plus importante en termes d'investissement. Les quelque 84,8 millions de dollars dépensés cette année (1988-1989) représentent 28% du budget global.

Comme par les années passées, le programme d'aménagement de la forêt publique accapare la majorité de l'enveloppe budgétaire en raison de l'importance de la forêt publique au Québec. Avec environ 60% des dépenses annuelles, elle dépasse les 50 millions de dollars. De cette somme, plus de 80% est consacré à l'activité "Plantations". Cette activité comprend la préparation de terrain et la plantation proprement dite. Globalement, près de 123 000 hectares ont fait l'objet de divers travaux sylvicoles.

En ce qui a trait au programme d'aménagement de la forêt privée, la progression des sommes déboursées annuellement a été continue depuis 1985. Les dépenses des deux activités inscrites à ce programme ont totalisé 27,9 millions de dollars dont 35% sont allés à la préparation de terrain et 65% à l'activité de mise en terre. De plus, la proportion des propriétaires non regroupés dans un organisme de gestion en commun (OGC) et ayant reçu des subventions grâce à l'Entente a augmenté significativement.

L'envergure du programme d'aménagement des terres fédérales a atteint presque le million de dollars cette année. Treize conseils de bande et le regroupement des conseils de bande Atikamekw (Atikamekw Sipi) ont reçu des subventions en 1988-1989. D'importants travaux de voirie forestière ont été réalisés, permettant ainsi d'accroître l'accessibilité aux superficies forestières productives.

Au programme pour les infrastructures des pépinières, comme dans les programmes précédents, on a atteint un sommet cette année avec quelque 2,8 millions de dollars. La principale réalisation a été celle de la construction d'un centre technique de production de boutures à la pépinière de St-Modeste.

Cette année, un nouveau programme a vu le jour. En vue de limiter les effets du dépérissement des érablières et dans l'optique de mieux connaître le phénomène, le programme de lutte contre le dépérissement des érablières a été créé. Un faible montant a été dépensé cette année, mais on prévoit investir 2,8 millions de dollars l'an prochain (1989-1990).

I - INTRODUCTION

L'Entente auxiliaire Canada-Québec sur le développement forestier a été conclue à Québec le 30 avril 1985. Le but de cette entente est de promouvoir la coopération et la coordination entre les deux gouvernements pour la mise en oeuvre de mesures aptes à stimuler le développement forestier et l'activité économique dans les régions, par le biais de l'aménagement forestier.

Le présent document constitue le rapport annuel de la quatrième année d'opération de cette entente quinquennale. Il se veut un rapport d'étape du Comité de gestion sur l'état d'avancement des programmes mis en oeuvre dans le cadre de cette entente auxiliaire au cours de l'année 1988-1989. La section I donne un bref historique de l'Entente et rappelle les objectifs, la description des programmes et des activités qui en découlent, de même que les budgets alloués à chacun. La section II présente le bilan des différents programmes de l'Entente en vigueur au cours de la quatrième année d'opération. En plus d'être un bilan des activités, cette section permet de faire des comparaisons avec les résultats des années précédentes. La section III fournit par ailleurs quelques considérations concernant la programmation de l'année 1989-1990.

1.1 - HISTORIQUE

Le 14 décembre 1984, les deux gouvernements ont renouvelé leur entente-cadre relative au développement économique et régional. Ils ont retenu, entre autres choses, le principe de l'aménagement forestier intensif des forêts québécoises en vue d'assurer à l'industrie les approvisionnements nécessaires à son bon fonctionnement et à son

expansion à moyen et long terme. Quelques mois plus tard, le 30 avril 1985, le ministre d'État (Forêts) du Canada et le ministre délégué aux Forêts du Québec ont signé l'Entente auxiliaire portant sur le développement forestier. De par cette entente, d'une durée de cinq ans, les deux gouvernements ont accepté de réserver 300 millions de dollars pour le secteur forestier québécois et d'en partager les coûts également. Notons que l'amendement numéro 5 (30 mars 1989) prévoit un montant supplémentaire de 3 800 000 dollars pour les deux dernières années de l'Entente. Ce montant servira à l'implantation du programme de lutte contre le dépérissement des érablières et à couvrir les frais afférents.

1.2 - OBJECTIFS

La forêt constitue un actif si important qu'il est impérieux de déployer tous les efforts nécessaires pour assurer la pérennité de la ressource et la durabilité des emplois dans le secteur. L'analyse de la problématique nous révèle que la faiblesse majeure du secteur forestier au Québec réside principalement dans la disponibilité de la matière ligneuse nécessaire non seulement pour assurer le développement de l'industrie, compte tenu des perspectives de croissance, mais également pour assurer le simple maintien des usines existantes. Aussi, le gouvernement du Canada convenait-il d'appuyer les initiatives du gouvernement du Québec en assurant le financement d'une partie des dépenses engagées par ce dernier en matière d'aménagement forestier. Les objectifs de l'Entente et les programmes qui sont mis de l'avant pour les atteindre sont axés sur la production de la matière ligneuse et visent plus spécifiquement à:

a) encourager et appuyer les activités d'aménagement forestier afin d'augmenter les disponibilités de bois, de manière à mieux assurer la viabilité et la compétitivité à long terme de l'industrie forestière du Québec;

b) remettre en production des territoires forestiers dans la forêt publique et privée ainsi que sur les terres fédérales au Québec;

c) encourager les activités de echerche forestière appliquée reliées aux programmes de l'Entente, ainsi que la vulgarisation des résultats et leur diffusion; et

d) freiner le dépérissement des érablières[1].

1.3 - PROGRAMMATION BUDGETAIRE

Compte tenu des objectifs précédents, il a été décidé de répartir les sommes allouées selon les critères suivants:

1- En raison de l'importance de la forêt publique aux approvisionnements de l'industrie (75% à 80%), un montant de 190 millions de dollars serait consacré à son aménagement. Le reboisement serait le principal élément de ce programme. Cette composante comprendrait aussi des activités d'entretien des aires régénérées et de recherche appliquée.

2- Par ailleurs, comme la forêt privée contribue dans une proportion de l'ordre de 20% à 25% aux besoins des usines et qu'elle est aussi avantagée du point de vue de la productivité des sols et de sa proximité des usines, un montant de 90 millions de dollars serait affecté à son aménagement.

1- Ce nouvel objectif a été indus à l'Entente lors de la signature de l'amendement numéro 5 le 30 mars 1989.

3- Le programme d'aménagement des terres fédérales viserait plus particulièrement l'aménagement des terres Indiennes. Ces dernières représentent un potentiel forestier certain et leur mise en valeur pourrait produire des retombées socio-économiques importantes pour les amérindiens. Il a été donc convenu que 4 millions de dollars seraient alloués à ce programme.

4- Les deux parties ont convenu aussi que le programme du ministère de l'Énergie et des Ressources ayant trait au financement des immobilisations et des équipements des pépinières, impliquant des dépenses de 10 millions de dollars, serait financé à même les fonds de l'Entente.

5- Enfin, pour permettre à la partie fédérale d'assurer le suivi technique et financier de l'Entente et de maintenir une coordination et une cogestion efficace des termes de celle-ci, une somme de 6 millions de dollars fut réservée à cette fin. Cela comprend aussi une campagne de publicité régionale sur les programmes forestiers orchestrée par le ministère de l'Énergie etdes Ressources du Québec (MERQ) et une campagne nationale (section Québec) de publicité sur la forêt, organisée par Forêts Canada (FORCAN). Une partie de cette somme servira également à produire une étude d'évaluation de l'Entente au cours de la dernière année d'opération.

Cette année s'est ajouté un programme de lutte contre le dépérissement des érablières. Étant donné la situation menaçante et le peu de connaissances que nous avons sur le sujet, une somme de 10,1 millions de dollars a été prévue pour les cinq prochaines années (1988-1993). De ce total, 3,8 millions de dollars sont intégrés aux deux derniers exercices financiers de l'Entente auxiliaire (1985-1990).

Les dépenses de 303,8 millions de dollars prévues dans cette Entente sont partagées également par les deux gouvernements. Fait important à signaler; chacune des deux parties assument entièrement les responsabilités administratives et financières d'une somme de 10 millions de dollars. Le gouvernement du Québec a réservé cette enveloppe budgétaire pour compléter le programme d'immobilisations dans son réseau de pépinières. En contrepartie, le gouvernement fédéral s'est constitué une provision monétaire pour assurer le financement du programme d'aménagement des terres fédérales et le suivi administratif de l'Entente.

Le tableau 1 indique les sommes dépensées au cours des quatre premières années de l'Entente. Le solde, par rapport aux enveloppes globales attribuées à chacun des programmes, est reporté sur l'année suivante.

ENTENTE AUXILIAIRE CANADA-QUEBEC SUR LE DEVELOPPEMENT FORESTIER (1985-1990)

TABLEAU 1: PROGRAMMATION BUDGETAIRE REVISEE A LA FIN DE LA QUATRIEME ANNEE D'OPERATION (000$)

PROGRAMMES	1985-1986 RÉALISÉES	1986-1987 RÉALISÉES	1987-1988 RÉALISÉES	1988-1989 RÉALISÉES	1989-1990 PRÉVISIONS	TOTAL
1.0 AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT PUBLIQUE						
1.1 Production de semences	1 296,8	0,0	(27,0)[2]	0,0	0,0	1 269,8
1.2 Production de plants	10 699,5	0,0	302,6[2]	0,0	0,0	11 002,1
1.3 Plantations	13 871,1	23 018,7	34 592,4[2]	41 723,7	29 282,1	142 488,0
1.4 Entretien des aires régénérées	4 160,0	4 356,9	6 026,0[2]	7 453,4	4 483,8	26 480,1
1.5 Recherche appliquée	1 275,1	1 531,5	1 805,0[2]	2 134,5	1 453,9	8 200,0
SOUS-TOTAL	31 302,5	28 907,1	42 699,0[2]	51 311,6	35 219,8	189 440,0
2.0 AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT PRIVÉE						
2.1 Préparation de terrain	4 927,5	6 119,6	8 830,5[2]	12 359,2	7 259,9	39 496,7
2.2 Mise en terre - reboisement	4 496,1	5 198,6	11 643,5[2]	10 613,5	13 340,9	45 292,6
- entretien	0,0	0,0	N/D [4]	4 912,5	N/D [4]	4 912,5
SOUS-TOTAL	9 423,6	11 318,2	20 474,0[2]	27 885,2	20 600,8	89 701,8
3.0 AMÉNAGEMENT DES TERRES FÉDÉRALES						
3.1 Travaux sylvicoles	111,4	295,6	385,1	344,0	N/D	N/D
3.2 Construction ou amélioration de chemins	0,0	68,1	32,1	132,6	N/D	N/D
3.3 Support technique	132,3	335,4	316,2	507,4	N/D	N/D
SOUS-TOTAL	243,7	699,1	733,4[3]	984,0	1 339,8	4 000,0
4.0 INFRASTRUCTURES DES PÉPINIÈRES	2 000,0	1 825,0	1 888,8	2 805,9	963,4	9 483,1
5.0 LUTTE CONTRE LE DÉPÉRISSEMENT DES ÉRABLIÈRES						
5.1 Recherche accélérée et développement	N/A	N/A	N/A	361,8	678,2	1 040,0
5.2 Fertilisation opérationnelle	N/A	N/A	N/A	0,0	2 114,0	2 114,0
SOUS-TOTAL	N/A	N/A	N/A	361,8	2 792,2	3 154,0
6.0 GESTION, COMMUNICATIONS ET ÉVALUATION	415,5	1 440,3	1 905,4[4]	1 460,4	2 799,5	8 021,1
TOTAL	43 385,3	44 189,7	67 700,6	84 808,9	63 715,5	303 800,0

N/D Données non disponibles.
N/A Ne s'applique pas.
1 Comprend les dépenses de "communications".
2 Est inclus dans les dépenses réalisées, un montant de 3 765 000 $ versé en 1987-1988 pour des travaux réalisés en 1985-1986 et 1986-1987.
3 Inclut un montant supplémentaire de 1 400 $ qui sera versé en 1988-1989 pour des travaux réalisés en 1987-1988.
4 Le budget est inclus dans les sommes allouées à la mise en terre - reboisement.

II - BILAN DES ACTIVITES

Cette section présente un portrait des résultats de l'exercice financier 1988-1989 de l'Entente auxiliaire Canada-Québec (1985-1990) sur le développement forestier. Cette quatrième année d'opération présente une augmentation de 25% du budget par rapport à l'année précédente, soit une somme de 84 808 900 $.

Aux points qui suivront, nous traiterons chacun des programmes en plus de détails soit: "Aménagement de la forêt publique", Aménagement de la forêt privée", "Aménagement des terres fédérales", "Infrastructures des pépinières", "Lutte contre le dépérissement des érablières" et, enfin, "Gestion, information et évaluation".

2.1 - AMENAGEMENT DE LA FORET PUBLIQUE

Ce programme accapare plus de 60% de toutes les dépenses de l'Entente, soit près de 190 millions de dollars (M $). Cette année, c'est un montant de 51 M $ qui y a été investi. Cela représente 60% du budget annuel, et, par rapport à l'an dernier, une hausse de 27% des dépenses.

La répartition de ce budget par région administrative figure au tableau 2. La région du Bas-St-Laurent - Gaspésie détient 21% des sommes allouées à ce programme. En ajoutant les régions de Trois-Rivières et Québec, on atteint plus de 50% des subventions en forêt publique. C'est en Estrie qu'il y a eu le moins de débours étant donné que les forêts privées y sont nettement prédominantes.

ENTENTE AUXILIAIRE CANADA-QUEBEC SUR LE DEVELOPPEMENT FORESTIER (1985-1990)

TABLEAU 2: SOMMAIRE DES DEPENSES (000$) PAR REGION ADMINISTRATIVE ET PAR PROGRAMME ANNEE 1988-1989

REGIONS \ PROGRAMMES	FORET PUBLIQUE		FORET PRIVEE		TERRES FEDERALES		PEPINIERES		DEPERISSEMENT DES ERABLIERES		GESTION, INFORMATION ET EVALUATION		TOTAL	
	PREVUES (1)	REALISEES	PREVUES (1)	REALISEES	PREVUES (1)	REALISEES	PREVUES (1)	REALISEES	PREVUES (1)	REALISEES	PREVUES (1)	REALISEES	PREVUES	REALISEES
01 Bas-Saint-Laurent-Gaspésie	10 165,5	10 906,9	5 150,3	5 374,8	38,7	20,7	2 481,0	2 635,4	N/A	----	N/A	-----	17 835,5	18 937,8
02 Saguenay - Lac-St-Jean	6 927,0	6 895,5	3 144,8	3 432,0	162,0	130,1	25,0	16,2	N/A	----	N/A	----	10 258,8	10 473,8
03 Québec	9 255,3	7 745,7	8 158,3	8 024,6	N/A	---	11,0	8,9	400,0	361,8	1 487,2	1 339,2	19 311,8	17 480,2
04 Trois-Rivières	7 854,8	8 062,7	3 219,0	3 560,5	366,1	271,2	7,0	11,6	N/A	----	N/A	----	11 426,9	11 906,0
05 Estrie	242,7	261,2	2 540,2	2 971,3	N/A	---	59,0	60,8	N/A	----	N/A	----	2 841,9	3 293,3
06 Montréal	4 325,5	4 920,6	1 384,5	1 464,3	117,2	105,7	60,0	20,0	N/A	----	N/A	----	5 887,2	6 510,6
07 Outaouais	3 910,1	4 664,1	996,4	1 023,7	139,2	109,3	N/A	---	N/A	----	N/A	----	5 045,7	5 797,1
08 Abitibi - Témiscamingue	7 425,0	6 638,4	2 897,9	1 653,6	168,5	162,0	72,0	53,0	N/A	----	N/A	121,2	10 563,4	8 628,2
09 Côte-Nord	1 081,4	1 216,5	393,8	380,4	186,6	183,6	N/A	---	N/A	----	N/A	----	1 661,8	1 780,5
10 Nouveau-Québec	N/A	----	N/A	----	9,5	1,4	N/A	---	N/A	----	N/A	----	9,5	1,4
TOTAL	51 187,3	51 311,6	27 885,2	27 885,2	1 167,8	984,0	2 715,0	2 805,9	400,0	361,8	1 487,2	1 460,4	84 842,5	84 808,9

--- Aucune dépense effectuée.
N/A Ne s'applique pas.
(1) Il s'agit des prévisions initiales

Chacune des régions a connu une augmentation de son enveloppe budgétaire variant de 8% à 77% par rapport à l'an dernier. L'ordre d'importance d'attribution des crédits par région n'a cependant pas changé par rapport à l'année dernière. Ce sont donc les régions de l'Outaouais, de Montréal et de l'Abitibi-Témiscamingue qui ont reçu les plus fortes hausses, soit 77%, 59% et 41%, respectivement.

2.1.1 - PRODUCTION DE SEMENCES

Comme les deux années précédentes, cette activité n'a pas été retenue pour le financement dans le cadre de l'Entente, conformément à ce qu'il avait été prévu lors de la signature de celle-ci.

2.1.2 - PRODUCTION DE PLANTS

Cette activité également, n'a pas fait l'objet de dépense cette année tel que prévu au début de l'Entente.

2.1.3 - PLANTATIONS

Sous l'activité "Plantations" nous avons connu une hausse de 20% des dépenses par rapport à l'année précédente, ce qui donne un total de près de 42 M $. Depuis le début de l'Entente, cette activité a connu une progression d'année en année. Cependant, le taux de progression est en baisse constante, passant de 66% de la première à la deuxième année, puis 50% et finalement 20% d'augmentation par rapport à l'an dernier. Sa part demeure néanmoins stable avec environ 80% des dépenses faites dans le cadre de ce programme (tableau 3).

ENTENTE AUXILIAIRE CANADA-QUÉBEC SUR LE DÉVELOPPEMENT FORESTIER (1985-1990)

TABLEAU 3: SOMMAIRE DES RÉALISATIONS FORESTIÈRES ET DES DÉPENSES PAR PROGRAMME ET ACTIVITÉ POUR LA PROVINCE DE QUÉBEC[1] ANNÉE 1988-1989

PROGRAMME - ACTIVITÉ	PRÉVISIONS	RÉALISATIONS	DÉPENSES (000 $)
1.0 FORÊT PUBLIQUE			
1.1 Plantations			
. Préparation de terrain	62 954 ha	50 116 ha	14 393,9
. Plantation manuelle[2]	46 874 ha	56 102 ha	27 329,8
1.2 Entretien des aires régénérées	23 614 ha	16 776 ha	7 453,4
1.3 Recherche appliquée	N/A	N/A	2 134,5
2.0 FORÊT PRIVÉE			
2.1 Préparation de terrain			
. non regroupés[3]	6 076 ha	6 913 ha	2 792,9
. regroupés[4]	24 263 ha	22 706 ha	9 566,3
2.2 Mise en terre			
- reboisement			
. non regroupés[3]	6 268 ha	6 596 ha	2 651,9
. regroupés[4]	19 161 ha	18 910 ha	7 961,6
- entretien			
. non regroupés[3]	1 550 ha	2 202 ha	783,4
. regroupés[4]	10 910 ha	11 381 ha	4 129,1
3.0 TERRES FÉDÉRALES			
3.1 Travaux sylvicoles	1 767 ha	1 221 ha	344,0
3.2 Chemins[5]	21,8 km	22,7 km	132,6
3.3 Support technique	N/A	N/A	507,4
4.0 INFRASTRUCTURES DES PÉPINIÈRES	N/A	N/A	2 805,9
5.0 LUTTE CONTRE LE DÉPÉRISSEMENT DES ÉRABLIÈRES			
5.1 Recherche accélérée	N/A	N/A	361,8
5.2 Fertilisation	N/A	---	0,0
6.0 GESTION, COMMUNICATIONS ET ÉVALUATION	N/A	N/A	1 460,4
		TOTAL	84 808,9

--- Aucune superficie traitée.
N/A Ne s'applique pas.
1- Ce tableau est repris en annexe pour chacune des régions administratives du Québec.
2- La superficie est calculée selon un ratio de 2 500 plants/ha.
3- Il s'agit des travaux réalisés par des propriétaires non regroupés dans un OGC.
4- Il s'agit des travaux réalisés par des propriétaires regroupés dans un OGC.
5- Construction ou amélioration de chemins.

L'activité "Plantations" se subdivise en deux sous-activités, à savoir "préparation de terrain" et "plantation manuelle". Voyons ce qui en est en termes de réalisation.

Ces deux types de travaux couvrent conjointement 106 000 hectares, soit 50 000 hectares de préparation de terrain et 56 000 hectares de plantation manuelle. On peut remarquer une différence de coût unitaire moyen entre ces deux sous-activités. Ainsi, la préparation de terrain entraîne des coûts de 287 $/ha alors que la plantation manuelle représente des frais de 487 $/ha. Donc, 41% des superficies ayant été traitées, la préparation de terrain ne retient que 29% du budget; alors que pour la plantation manuelle, on a réalisé 46% des travaux en termes de superficie et 56% en termes monétaires.

En général, chacune des régions a pu bénéficier d'autant de travaux de préparation de terrain que de travaux de plantation manuelle. Seule la région de Trois-Rivières montre une nette prédominance pour la plantation manuelle. En effet, 9 100 hectares ont fait l'objet d'une plantation manuelle tandis que seulement 5 200 hectares ont subi une préparation de terrain. Pour plus de détails concernant les autres régions, on peut consulter les tableaux 3 (a à j) de l'annexe A à la fin de ce rapport.

2.1.4 - ENTRETIEN DES AIRES REGENEREES

Ce type de traitement demande 15% des sommes allouées au programme d'aménagement de la forêt publique, soit près de 7,5 M $. En termes de superficie, cela représente 14% des réalisations. La représentativité de cette activité demeure sensiblement la même que par les années passées. On a réalisé 71% des objectifs.

Quant aux régions, celle du Bas-Saint-Laurent - Gaspésie a réalisé plus de la moitié de tous les travaux d'entretien. Si l'on ajoute la région de Québec, nous arrivons aux trois quarts du total des réalisations. Seules les régions d'Estrie et de Nouveau-Québec n'ont pas fait l'objet de travaux. On avait prévu, tout de même, 90 hectares d'entretien en Estrie (tableau 4).

2.1.5 - RECHERCHE APPLIQUEE

En recherche, plus de 2 M $ ont été injectés, ce qui représente 4% des sommes réservées à ce programme. La part de la recherche s'est maintenue stable à 4,5% depuis le début de l'Entente.

Six des dix régions, comme l'an dernier, ont eu droit à des projets de recherche. C'est la région de Québec qui en reçoit la plus grande partie avec près de 65% des budgets. La seconde en importance, l'Outaouais, a reçu 573 200 dollars dont la majeure partie a été réservée au Centre de transfert technologique de Maniwaki pour la protection contre les incendies forestiers. Dans l'ensemble, 95% des prévisions se sont concrétisées.

Au ministère de l'Énergie et des Ressources, les projets de recherche sont identifiés sous quatre thèmes, représentant chacun un secteur de recherche bien précis. Ainsi, la division de l'amélioration de la forêt détient 25 des 29 projets en cours durant l'année, soit l'équivalent de 66% (1,4 M $) des investissements réservés à la recherche. En deuxième place vient la division de transfert en technologie qui s'est vu confier la réalisation de deux projets totalisant 594 000 dollars. Vient ensuite la division de la recherche et développement en protection des forêts avec un projet sur le dépérissement des érablières à 110 700 dollars. Pour terminer, un projet en écologie et inventaire à la forêt de St-Félicien a reçu 20 000 dollars.

ENTENTE AUXILIAIRE CANADA-QUEBEC SUR LE DEVELOPPEMENT FORESTIER (1985-1990)

TABLEAU 4: IMPORTANCE RELATIVE DES TRAVAUX SYLVICOLES REALISES PAR REGION ADMINISTRATIVE ET SELON LA TENURE DES TERRES ANNEE 1988-1989

RÉGIONS / TRAVAUX SYLVICOLES	AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT PUBLIQUE						AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT PRIVÉE					
	PRÉPARATION DE TERRAIN (ha)		PLANTATION MANUELLE (ha)[1]		ENTRETIEN DES AIRES RÉGÉNÉRÉES (ha)		PRÉPARATION DE TERRAIN (ha)		MISE EN TERRE REBOISEMENT (ha)[1]		MISE EN TERRE ENTRETIEN (ha)	
	PRÉVUS	RÉALISÉS	PRÉVUS	RÉALISÉS	PRÉVUS	RÉALISÉS	PRÉVUS	RÉALISÉS	PRÉVUS	RÉALISÉS	PRÉVUS	RÉALISÉS
01	10 480	10 334	7 779	11 655	9 952	9 264	4 453	5 175	4 674	4 672	3 134	3 401
02	15 936	8 885	8 319	9 050	1 254	285	4 201	4 550	2 778	3 016	737	766
03	7 399	5 223	6 009	6 228	4 920	3 234	8 076	8 381	7 850	6 920	3 774	4 892
04	8 196	5 187	6 256	9 072	1 772	1 178	3 802	3 547	2 991	3 653	1 197	1 441
05	96	155	162	155	90	---	3 144	3 226	2 195	2 539	1 094	1 515
06	4 025	5 031	4 128	4 570	1 904	1 421	1 609	1 993	1 412	1 131	496	457
07	5 355	5 544	2 198	3 415	2 009	585	1 235	1 133	828	1 038	535	361
08	9 564	8 744	10 690	9 882	1 471	548	3 212	1 075	2 474	2 283	1 357	613
09	1 903	1 013	1 333	2 075	242	261	607	539	227	254	136	137
10	N/A	---	N/A	---	N/A	---	N/A	---	N/A	---	N/A	---
TOTAL	62 954	50 116	46 874	56 102	23 614	16 776	30 339	29 619	25 429	25 506	12 460	13 583

1 La superficie est calculée selon un ratio de 2 500 plants/ha.
N/A Ne s'applique pas.
--- Aucune dépense effectuée.

On peut consulter l'annexe B à la fin de ce rapport pour plus de détails concernant les divers projets de recherches en cours ainsi que les budgets qui leur ont été attribués.

2.2 - AMENAGEMENT DE LA FORET PRIVEE

Le programme d'aménagement de la forêt privée détient près du tiers du budget annuel de l'Entente. On a connu une augmentation de 46% par rapport à l'an dernier, arrivant ainsi à un total de 27,9 M $. En chiffres absolus, cette augmentation est la deuxième en importance, avec 8,7 M $, après celle du programme d'aménagement de la forêt publique où on a connu une augmentation de 11,0 M $.

Classé par région administrative, c'est le Québec qui arrive en première place avec 8,0 M $ soit 29% des budgets du programme (tableau 3). Vient ensuite le Bas-Saint-Laurent - Gaspésie avec 19% des sommes allouées en forêt privée et la région de Trois-Rivières avec 13%. En forêt publique ce sont les trois mêmes régions qui accaparent plus de la moitié des débours de leur programme respectif.

Chacune des régions a connu une augmentation d'au moins 35% de son budget de l'an précédent. La région de Montréal s'est vu quadrupler son enveloppe budgétaire, passant de 361 000 dollars à 1,4 M $. En valeur absolue, la région de Québec détient, de loin, la plus forte augmentation par rapport à l'an dernier, soit 2,1 M $. Pourtant, en termes relatifs, nous avons la plus faible progression, soit 35%.

Aux paragraphes suivants, nous traiterons des dépenses et des réalisations des activités de préparation de terrain et de mise en terre. Chacune d'elles sera considérée sous deux points, soit le cas des propriétaires regroupés au sein d'un organisme de gestion en commun (OGC) et ceux qui reçoivent l'aide à titre individuel.

2.2.1 - PREPARATION DE TERRAIN

Cette activité a occasionné des frais de 12,4 M $, soit 44% du budget réservé à la forêt privée. En termes de réalisation, près de 30 000 hectares ont été traités cette année. Cela équivaut à un taux unitaire moyen de 417 $/ha.

En regard des années précédentes, après une baisse dans les réalisations à l'exercice financier de 1986-1987 et une hausse de 4 000 hectares en 1987-1988, nous avons atteint 8 500 hectares supplémentaires cette année. La proportion des travaux exécutés via le programme d'aide individuelle au producteur forestier évolue constamment, passant de 2% au début de l'Entente à 24% actuellement.

En ce qui concerne la superficie, c'est la région de Québec qui domine avec ses 8 400 hectares traités. Elle est suivi du Bas-Saint-Laurent - Gaspésie avec 5 200 hectares et du Saguenay - Lac-St-Jean qui en a 4 550. C'est donc plus de 60% des travaux qui ont été concrétisés dans ces trois régions. Pour plus de détails concernant les autres régions, on peut consulter le tableau 4 et l'annexe A.

2.2.2 - MISE EN TERRE

L'activité "mise en terre" se subdivise en deux volets:

a) le reboisement

Ce volet correspond à des investissements de 10,6 M $, soit 38% des sommes allouées à ce programme. La plantation de 25 500 hectares a demandé un coût unitaire moyen de 416 $/ha, montant équivalant à celui de la préparation de terrain.

Depuis le début de l'Entente, le nombre d'hectares qui ont fait l'objet d'une plantation a continuellement progressé. De 14 100 qu'il était lors du premier exercice financier, il est passé de 15 700 puis à 20 900 l'an financier, est de 15 700 puis à 20 900 l'an dernier. De ce nombre, environ 20% des plantations ont été réalisées chez des propriétaires non regroupés dans un OGC durant les trois premières années de l'Entente. Cette année, la proportion atteint 26% en termes de réalisation (6 600 hectares) et 25% en termes monétaires (2,65 M $).

Comme pour la préparation de terrain, la région de Québec se démarque avec ses 6 900 hectares de reboisement, soit plus du quart des réalisations. Vient ensuite le Bas-Saint-Laurent - Gaspésie avec quelques 4 700 hectares et la région de Trois-Rivières avec 3 650 hectares. Ces trois régions ont reçu donc 60% du reboisement réalisé au Québec dans le cadre de l'Entente, en forêt privée.

b) <u>l'entretien</u>

Ce volet présente des dépenses de 4,9 M $ ou 18% du budget en forêt privée. Quelque 13 600 hectares de plantation ont fait l'objet de travaux d'entretien cette année, soit une augmentation de 69% par rapport à l'an dernier. L'entretien, en moyenne, a occasionné des frais de 362 $/ha.

Les deux premières années de l'Entente ne comprenaient pas de travaux d'entretien. L'année suivante (1987-1988), des travaux d'entretien se sont concrétisés sur près de 8 000 hectares chez les propriétaires regroupés dans un OGC. Aucun travail d'entretien n'a été effectué chez ceux qui n'étaient pas regroupés dans un O.G.C.

Encore une fois, la région de Québec domine par la quantité de travaux réalisés sur son territoire avec près de 4 900 hectares. Suivi de la région du Saguenay - Lac-St-Jean (3 400 hectares), ces deux régions récoltent plus de 60% des travaux d'entretien faits au Québec par le biais de l'Entente en forêt privée.

2.3 - AMENAGEMENT DES TERRES FEDERALES

Ce programme d'aménagement des terres fédérales, en fait, ne s'adresse actuellement qu'aux terres indiennes. Sur l'ensemble des quelques 40 réserves ayant un certain potentiel forestier, treize ont adhéré au programme cette année comparativement à dix l'an dernier. Notons tout de même que ce groupe représente plus de la moitié de la superficie totale des réserves.

Le budget de l'année 1988-1989 approche le million de dollars. Les investissements ont été en progression continue depuis le début de l'Entente. L'augmentation par rapport à l'an dernier se chiffre à 34%.

Vu le manque d'expertise et de connaissance du territoire forestier habité par les amérindiens, environ la moitié du budget annuel depuis le début de l'Entente va au support technique. Suite à la confection de plans d'aménagement, on a aperçu un intérêt certain de la part des amérindiens pour la sylviculture et l'aménagement forestier. Cette année, 507 000 dollars ont été investis sous ce point. Cela représente une hausse de 60% par rapport à l'an dernier conséquente à l'accroissement de l'encadrement dans plusieurs bandes.

D'importants travaux de construction de chemins ont été réalisés dans les trois communautés Atikamekw (Manouane, Obedjiwan et Weymontachie). On a ainsi rendu accessible l'ensemble des territoires couverts par les plans d'interventions. Dans l'ensemble, 14,1 kilomètres de construction et 8,6 kilomètres d'amélioration de la voirie forestière ont été réalisés. Globalement, cette activité a occasionné des débours de 132 600 dollars, soit 13,5% du budget annuel de ce programme.

En ce qui a trait aux travaux sylvicoles, un total de 1 221 hectares ont fait l'objet de divers traitements; 344 000 dollars ont été dépensés comparativement à 385 000 l'an dernier. Malgré cette baisse, c'est l'année où l'on a le plus reboisé, avec près de 1,29 million de plants. On espère mettre en terre plus de 1,8 million de plants l'an prochain (1989-1990). Au tableau 5, on peut voir les différentes réalisations sur les réserves ainsi que les sommes versées. Par ailleurs, la figure 1 présente la répartition des différents travaux sylvicoles depuis 1986 ainsi que les prévisions pour 1989-1990 pour l'ensemble des réserves indiennes adhérant au programme.

ENTENTE AUXILIAIRE CANADA-QUEBEC SUR LE DEVELOPPEMENT FORESTIER (1985-1990)
TABLEAU 5: PROGRAMME D'AMENAGEMENT DES TERRES FEDERALES
SUPERFICIES, REALISATIONS, EMPLOIS ET DEPENSES PAR RESERVE INDIENNE
ANNEE 1988-1989

CONSEIL DE BANDE (RÉGION)	SUPERFICIES PRODUCTIVES ACCESSIBLES (ha)	TRAVAUX RÉALISÉS		EMPLOIS CRÉÉS	DÉPENSES [4]
		(ha^2)	(km^3)	Sem/pers	(000 $)
Atikamekw Sipi (04)[1]	N/A	N/A	N/A	156	165,4
Betsiamites (09)	19 020	154	9,9	328	155,0
Doncaster (06)	7 149	---	---	74	42,6
Lac Simon (08)	250	---	---	0	11,6
Maliotenam (09)	300	67	---	47	28,5
Manouane (06)	723	100	2,8	71	63,1
Mistassini (02)	68 344	109	---	81	75,3
Obedjiwan (04)	802	28	3,6	89	42,6
Ouiatchouane (02)	673	108	---	108	54,8
Restigouche (01)	3 325	11	---	32	20,7
River Desert (07)	N/D	128	1,7	223	109,3
Waskaganish (10)	7 355	---	---	1	1,4
Waswanipi (08)	32 800	381	---	215	150,4
Weymontachie (04)	2 885	135	4,7	103	63,3
TOTAL	143 626	1 221	22,7	1 528	984,0

N/A Ne s'applique pas
N/D Donnée non disponible
--- Aucun travail exécuté

1 Il s'agit du regroupement des conseils de bande Atikamekw des réserves de Manouane, Obedjiwan et Weymontachie qui a reçu une aide financière pour le support technique.

2 Ensemble des superficies ayant fait l'objet de divers travaux sylvicoles.

3 Construction ou amélioration de chemins.

4 Comprend les sommes versées pour le support technique.

ENTENTE CANADA - QUEBEC SUR LE DEVELOPPEMENT FORESTIER (1985-1990)

FIGURE 1 : ETAT DES REALISATIONS DU PROGRAMME D'AMENAGEMENT DES TERRES FEDERALES DE 1986 A 1989 ET PREVISIONS POUR 1990

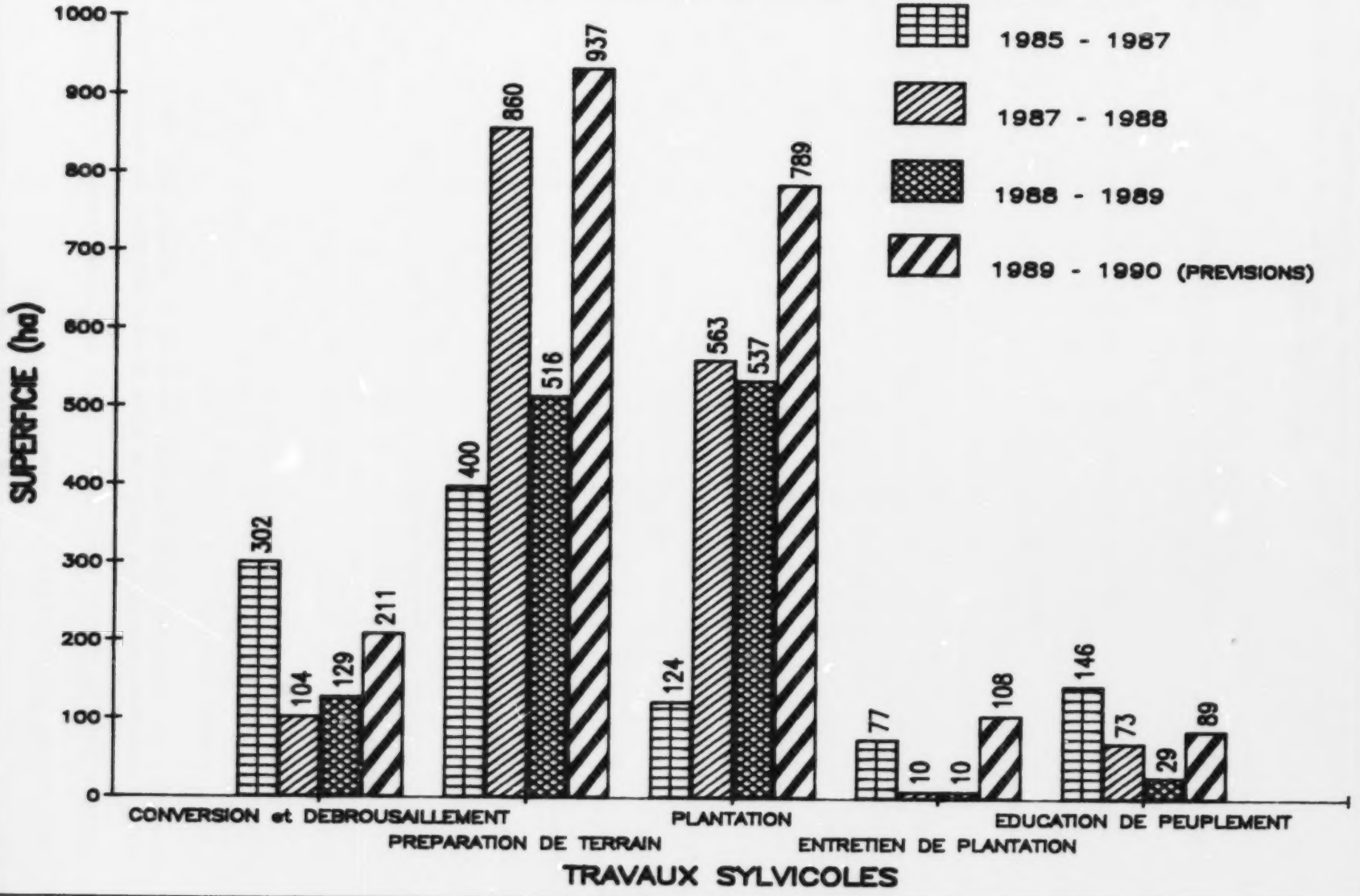

2.4 - INFRASTRUCTURES DES PÉPINIÈRES

Ce programme est financé unilatéralement par le MERQ. Il vise à compléter les immobilisations dans les pépinières du ministère afin de produire suffisamment de plants pour soutenir le programme de reboisement du Québec.

Cette année, les 2,8 M $ ont permis des améliorations dans sept pépinières à travers le Québec. C'est près d'un million de dollars de plus que l'an dernier, ou une hausse de 49%. Notons que le programme d'infrastructures des pépinières est le seul à dépasser les prévisions budgétaires qu'il s'était fixé. Quelque 100 000 dollars supplémentaires, équivalants à une hausse de 3,3%, ont été nécessaires pour compléter l'année.

Comme on le voit au tableau 6, la construction d'un centre technique de production de boutures à la pépinière de St-Modeste a utilisé la quasi totalité du budget annuel de ce programme. En effet, 92% des fonds sont allés à la construction et 2% à l'achat d'équipement pour la pépinière de St-Modeste. L'autre six pourcent a été distribué parmi les six pépinières restantes.

ENTENTE AUXILIAIRE CANADA-QUEBEC
SUR LE DEVELOPPEMENT FORESTIER (1985-1990)

TABLEAU 6: **PROGRAMME D'INFRASTRUCTURES DES PEPINIERES**
LISTE DES INVESTISSEMENTS PAR CATEGORIE
ET PAR PEPINIERE
ANNEE 1988-1989

PÉPINIÈRE (RÉGION)	CONSTRUCTION[1] (000 $)	ÉQUIPEMENT[2] (000 $)	TOTAL (000 $)
Saint-Modeste (01)	2 582,8	52,6	2 635,4
Normandin (02)	---	16,2	16,2
Duchesnay (03)	---	8,9	8,9
Grandes-Piles (04)	---	11,6	11,6
East-Angus (05)	---	60,8	60,8
Berthier (06)	---	20,0	20,0
Trécesson (08)	7,8	45,2	53,0
		TOTAL	2 805,9

--- Aucune dépense effectuée.
1- Comprend la confection de plans et devis et/ou les étapes nécessaires à la construction.
2- Concerne les achats d'équipements de toutes sortes.

2.5 - LUTTE CONTRE LE DEPERISSEMENT DES ERABLIERES

Le phénomène du dépérissement des érablières est en progression constante. Il est une cause croissante d'inquiétude non seulement dans le milieu des acériculteurs, mais aussi chez les propriétaires de lots boisés pour qui l'érable est l'essence dominante.

C'est pour cette raison que ce nouveau programme de lutte contre le dépérissement des érablières a été intégré cette année à l'Entente. Etant donné l'état actuel de nos connaissances et la nécessité d'agir rapidement, ce programme se divise en deux volets, "Recherche accélérée et développement" et "Fertilisation opérationnelle". On pourra ainsi approfondir nos connaissances tout en permettant d'apporter certains correctifs à la situation dans l'immédiat.

Ainsi, pendant que certains travaux de recherche et d'expérimentation sont en cours, menés par les chercheurs gouvernementaux et universitaires, une activité opérationnelle de fertilisation a été enclenchée au printemps 1989 dans la région des Appalaches. Cette activité sera rendue progressivement plus accessible aux autres régions du Québec.

Un budget global de 10,1 M $ a été prévu pour la mise en oeuvre de ce programme quinquennal. De ce montant, il a été convenu que la somme de 3,8 M $ soit intégré à l'Entente actuelle (amendement numéro 5) et dépensée au cours des deux derniers exercices financiers, soit 362 000 dollars cette année (1988-1989) et 2,8 M $ l'an prochain. Quant aux crédits restants (6,3 M $) on prévoit qu'ils soient intégrés aux trois premières années de la prochaine Entente.

Cette année, le montant de 361 800 dollars a été réservé à la réalisation de divers travaux dans le cadre du projet de "Recherche de palliatifs en vue de contrer le dépérissement chez Acer saccharum".

Quatre-vingt six érablières ont été fertilisées sur 2 hectares et des séries d'échantillons de feuilles, d'humus et de sol minéral ont été recueillis et analysés par le laboratoire de Rock Forest du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec.

2.6 - GESTION, INFORMATION ET EVALUATION

Ces activités relèvent de Forêts Canada et, avec le programme d'aménagement des terres fédérales, constituent la contrepartie fédérale du programme d'infrastructures des pépinières financé directement par la partie provinciale.

Cette année, l'enveloppe budgétaire a connu une baisse de l'ordre de 450 000 dollars par rapport à l'an dernier pour se chiffrer à près de 1,5 M $.

2.6.1 - GESTION

Pour assurer le bon fonctionnement des opérations, cette activité nécessite une structure organisationnelle qui permettra de supporter la gestion des programmes de l'Entente. FORCAN y assume les responsabilités financières, administratives et techniques découlant des opérations de l'Entente, à savoir celles du comité de gestion (conjoint), du suivi technique et financier des activités forestières et des rapports avec l'Administration centrale (FORCAN-Ottawa) et les responsables de l'Entente de développement économique régional (EDER) du ministère de l'Expansion industrielle régionale (MEIR).

Ainsi, par le biais de cette activité, FORCAN peut suivre l'évolution des différents programmes et en apprécier tant l'admissibilité que la qualité des travaux.

2.6.2 - COMMUNICATIONS

L'événement majeur dans le domaine forestier québécois a été, sans contredit, la tenue de l'exposition Silvilog 88 - Démo 88. Plus de 18 000 personnes se sont rendues les 15, 16 et 17 septembre 1988 à St-Martin de Beauce pour y assister. En plus de Forêts Canada et du ministère de l'Energie et des Ressources du Québec, l'Association canadienne des producteurs de pâtes et papiers ainsi que les gouvernements du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Ecosse et de l'Ile-du-Prince-Edouard ont participé à l'organisation de cette exposition.

D'autre part, Forêts Canada a inauguré ses nouvelles installations au Centre de foresterie des Laurentides (CFL) à Sainte-Foy. De nombreuses personnalités du milieu forestier ont assisté aux cérémonies d'inauguration présidées par le ministre Gerald Merrithew.

De plus, des annonces ont été diffusées dans les médias forestiers du Québec ainsi que dans des médias d'information économique, à l'occasion de la publication de cahiers spéciaux portant sur la foresterie.

Finalement, de nombreuses autres publications ont été produites. Mentionnons, entre autre, que le guide pratique d'aménagement des forêts privées "Réussir ma forêt"[1] a été édité sous forme de livre à reliure souple. Ce guide avait été produit originalement dans le cadre du programme forestier du Plan de développement de l'Est-du-Québec.

---

1) Forêts Canada, 1987. Réussir ma forêt, guide d'aménagement des forêts privées. Ottawa.

2.6.3 - ÉVALUATION

L'évaluation finale de l'Entente se fera conformément au cadre d'évaluation élaboré par le sous-comité technique (MERQ-FORCAN) et entériné par le comité de gestion. Cette évaluation conjointe analysera les retombées socio-économiques et financières attribuables à l'Entente.

Une partie de l'étude a déjà été réalisée. La ventilation des coûts en salaires, en biens et services et en fonctionnement pour les travaux sylvicoles exécutés en régie a été terminée pour les années 1985-1988. La rente de la ressource forestière a été calculée. La recherche de données en ce qui a trait au coût social du travail et au coût d'opportunité (sauf pour les salaires) a été achevée. La méthodologie employée pour l'analyse de l'impact socio-économique et financier de l'Entente est rédigée.

Il reste à faire les simulations avec le modèle d'analyse intersectorielle du bureau de la Statistique du Québec. Il faudra intégrer les résultats des simulations (salaires) dans le modèle avantages-coûts pour calculer le coût social du travail, le coût d'opportunité et le gain social de main-d'oeuvre. On devra calculer également le gain en change étranger avant de faire l'analyse finale des résultats et compléter la rédaction du rapport.

2.7 - COMMUNICATIONS

Ce programme n'existe plus. Le comité de gestion a donc décidé de partager la somme résiduelle de 208 000 dollars entre différents programmes lors de la signature de l'amendement numéro 5 le 30 mars 1989.

Les 191 800 $ restant des activités régionales ont été distribués en deux endroits. D'une part, le programme d'aménagement de la forêt publique a reçu 150 000 dollars pour ses activités d'entretien des aires régénérées. D'autre part, l'activité de mise en terre du programme d'aménagement de la forêt privée récupère les 41 800 $ qui reste.

Dans un deuxième temps, la somme résiduelle de 16 200 $ réservée à l'activité nationale se partage à parts égales entre le programme d'infrastructures des pépinières et le programme fédéral de gestion, information et évaluation.

III - PROGRAMMATION 1989-1990

Le 22 juin 1989, lors de la vingt et unième réunion du Comité de gestion, les deux parties ont convenu du mode de distribution des crédits non dépensés entre les différents programmes. Certains ajustements dans le partage des débours par programme permettront une répartition équitable de l'ensemble des fonds réservés à l'Entente.

C'est ainsi que le programme d'aménagement de la forêt publique sera financé à 65% par le gouvernement du Canada et à 35% par le gouvernement du Québec. On prévoit un total de 31,6 M $ dont 11,9 M $ iront à la réalisation de 35 376 hectares de préparation de terrain et 18,2 M $ pour l'activité "plantation manuelle" qui impliquera la mise en terre de 87,4 millions de plants seront mis en terre. La différence (1,4 M $) ira à la recherche appliquée et permettre le financement de 29 projets seront financés. Notons qu'aucun travail d'entretien des aires régénérées n'est inscrit à la programmation 1989-1990.

En ce qui a trait au programme d'aménagement de la forêt privée, la répartition financière se fait comme précédemment. Sur un total de 18,5 M $, 6,5 M $ seront versés par le ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec tandis que Forêts Canada versera 12,0 M $. Les 15 423 hectares de préparation de terrain prévus seront réalisés à 80% chez les propriétaires regroupés dans un OGC et nécessitera globalement la somme de 6,5 M $. Avec l'activité de mise en terre et l'entretien des aires régénérées, 12,0 M $ permettront la réalisation de divers travaux sur 27 567 hectares dont 75% se réalisera chez des propriétaires regroupés dans un OGC.

Le programme d'aménagement des terres fédérales financé par Forêts Canada compte investir quelque 1,3 M $ l'an prochain. On subventionnera ainsi 12 réserves indiennes ainsi que le regroupement des communautés Atikamekw (Atikamekw Sipi). À part Waskaganish, qui ne participera pas l'an prochain, toutes celles ayant reçu des fonds dans le cadre de l'Entente cette année, continueront à en recevoir.

Au programme d'infrastructures des pépinières, on prévoit construire une chambre froide à la pépinière de Berthierville pour la conservation des semences. Les pépinières de Normandin et de Trecesson recevront des sommes d'argent pour la construction de deux entrepôts. Globalement, près d'un million de dollars sera injecté par le ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec dans ce programme.

En ce qui concerne le programme de lutte contre le dépérissement des érablières, le montant de 2,754 M $ prévu sera partagé à 50% par le gouvernement du Québec et à 50% par le gouvernement du Canada. L'activité de recherche accélérée et développement financera 9 projets de recherche au coût de 0,7 M $. Les 2,1 M $ qui restent permettront la fertilisation de 5 582 hectares dans les régions de Québec, Trois-Rivières et de l'Estrie.

Finalement, 2,1 M $ iront au programme de Gestion, information et évaluation dont 323 000 dollars de la part du gouvernement du Québec pour effectuer le suivi des programmes inscrits à l'Entente. La différence (1,8 M $) permettra à la partie fédérale de soutenir le fonctionnement de l'Entente par le biais des trois volets.

ANNEXE A

DETAILS DES REALISATIONS FORESTIERES ET DES DEPENSES PAR ACTIVITE ET PAR REGION ADMINISTRATIVE

(1988-1989)

Tableau 3-a (1988-1989)

Région 01: Bas-Saint-Laurent - Gaspésie

PROGRAMME - ACTIVITÉ	PRÉVISIONS	RÉALISATIONS	DÉPENSES (000 $)
FORÊT PUBLIQUE			
- Plantations			
. Préparation de terrain	10 480 ha	10 334 ha	2 477,2
. Plantation manuelle[1]	7 779 ha	11 655 ha	5 013,4
- Entretien (aires régénérées)	9 952 ha	9 264 ha	3 352,6
- Recherche appliquée	N/A	N/A	63,7
FORÊT PRIVÉE			
- Préparation de terrain			
. Non regroupés[2]	N/A	---	0,0
. Regroupés[3]	4 453 ha	5 175 ha	2 162,6
- Mise en terre			
- reboisement			
. non regroupés[2]	N/A	---	0,0
. regroupés[3]	4 674 ha	4 672 ha	1 972,4
- entretien			
. non regroupés[2]	N/A	---	0,0
. regroupés[3]	3 134 ha	3 401 ha	1 239,8
TERRES FÉDÉRALES			
(Restigouche)			
- Travaux sylvicoles[4]	57 ha	11 ha	4,0
- Chemins[5]	N/A	---	0,0
- Support technique	N/A	N/A	16,7
INFRASTRUCTURES DES PÉPINIÈRES	N/A	N/A	2 635,4
LUTTE CONTRE LE DÉPÉRISSEMENT DES ÉRABLIÈRES			
- Recherche accélérée	N/A	N/A	0,0
- Fertilisation	N/A	---	0,0
GESTION, COMMUNICATIONS ET ÉVALUATION	N/A	N/A	0,0
		TOTAL	18 937,8

--- Aucune superficie traitée.
N/A Ne s'applique pas.
1- La superficie est calculée selon un ratio de 2 500 plants/ha.
2- Il s'agit des travaux réalisés par des propriétaires non regroupés dans un OGC.
3- Il s'agit des travaux réalisés par des propriétaires regroupés dans un OGC.
4- Pour la plantation et le regarnissage, les superficies sont estimées selon des ratios de 2 500 plants/ha et 800 plants/ha respectivement.
5- Construction ou amélioration de chemins.

Tableau 3-b (1988-1989)

Région 02: Saguenay - Lac-Saint-Jean

PROGRAMME - ACTIVITÉ	PRÉVISIONS	RÉALISATIONS	DÉPENSES (000 $)
FORÊT PUBLIQUE			
- Plantations			
. Préparation de terrain	15 936 ha	8 885 ha	2 097,1
. Plantation manuelle[1]	8 318 ha	9 050 ha	4 520,8
- Entretien (aires régénérées)	1 254 ha	285 ha	245,1
- Recherche appliquée	N/A	N/A	32,5
FORÊT PRIVÉE			
- Préparation de terrain			
. Non regroupés[2]	767 ha	876 ha	355,9
. Regroupés[3]	3 434 ha	3 674 ha	1 521,8
- Mise en terre			
- reboisement			
. non regroupés[2]	645 ha	644 ha	269,6
. regroupés[3]	2 133 ha	2 372 ha	1 001,5
- entretien			
. non regroupés[2]	62 ha	36 ha	13,2
. regroupés[3]	675 ha	730 ha	270,0
TERRES FÉDÉRALES (Mistassini, Ouiatchouan)			
- Travaux sylvicoles[4]	431 ha	217 ha	70,3
- Chemins[5]	N/A	---	0,0
- Support technique	N/A	N/A	59,8
INFRASTRUCTURES DES PÉPINIÈRES	N/A	N/A	16,2
LUTTE CONTRE LE DÉPÉRISSEMENT DES ÉRABLIÈRES			
- Recherche accélérée	N/A	N/A	0,0
- Fertilisation	N/A	---	0,0
GESTION, COMMUNICATIONS ET ÉVALUATION	N/A	N/A	0,0
		TOTAL	10 473,8

--- Aucune superficie traitée.
N/A Ne s'applique pas.
1- La superficie est calculée selon un ratio de 2 500 plants/ha.
2- Il s'agit des travaux réalisés par des propriétaires non regroupés dans un OGC.
3- Il s'agit des travaux réalisés par des propriétaires regroupés dans un OGC.
4- Pour la plantation et le regarnissage, les superficies sont estimées selon des ratios de 2 500 plants/ha et 800 plants/ha respectivement.
5- Construction ou amélioration de chemins.

Tableau 3-c (1988-1989)

Région 03: Québec

PROGRAMME - ACTIVITÉ	PRÉVISIONS	RÉALISATIONS	DÉPENSES (000 $)
FORÊT PUBLIQUE			
- Plantations			
. Préparation de terrain	7 399 ha	5 223 ha	1 876,5
. Plantation manuelle[1]	6 008 ha	6 228 ha	2 881,8
- Entretien (aires régénérées)	4 920 ha	3 234 ha	1 612,0
- Recherche appliquée	N/A	N/A	1 375,4
FORÊT PRIVÉE			
- Préparation de terrain			
. Non regroupés[2]	2 009 ha	3 163 ha	1 275,8
. Regroupés[3]	6 067 ha	5 218 ha	2 186,8
- Mise en terre			
- reboisement			
. non regroupés[2]	2 854 ha	2 938 ha	1 145,3
. regroupés[3]	4 996 ha	3 982 ha	1 638,3
- entretien			
. non regroupés[2]	638 ha	1 389 ha	497,1
. regroupés[3]	3 136 ha	3 503 ha	1 281,3
TERRES FÉDÉRALES			
- Travaux sylvicoles[4]	N/A	---	0,0
- Chemins[5]	N/A	---	0,0,
- Support technique	N/A	N/A	0,0
INFRASTRUCTURES DES PÉPINIÈRES	N/A	N/A	8,9
LUTTE CONTRE LE DÉPÉRISSEMENT DES ÉRABLIÈRES			
- Recherche accélérée	N/A	N/A	361,8
- Fertilisation	N/A	---	0,0
GESTION, COMMUNICATIONS ET ÉVALUATION	N/A	N/A	1 339,2
		TOTAL	17 480,2

--- Aucune superficie traitée.
N/A Ne s'applique pas.
1- La superficie est calculée selon un ratio de 2 500 plants/ha.
2- Il s'agit des travaux réalisés par des propriétaires non regroupés dans un OGC.
3- Il s'agit des travaux réalisés par des propriétaires regroupés dans un OGC.
4- Pour la plantation et le regarnissage, les superficies sont estimées selon des ratios de 2 500 plants/ha et 800 plants/ha respectivement.
5- Construction ou amélioration de chemins.

Tableau 3-d (1988-1989)

Région 04: Trois-Rivières

PROGRAMME - ACTIVITÉ	PRÉVISIONS	RÉALISATIONS	DÉPENSES (000 $)
FORÊT PUBLIQUE			
- Plantations			
. Préparation de terrain	8 196 ha	5 187 ha	3 042,6
. Plantation manuelle[1]	6 256 ha	9 072 ha	4 086,5
- Entretien (aires régénérées)	1 772 ha	1 178 ha	933,6
- Recherche appliquée	N/A	N/A	0,0
FORÊT PRIVÉE			
- Préparation de terrain			
. Non regroupés[2]	588 ha	744 ha	292,1
. Regroupés[3]	3 214 ha	2 803 ha	1 206,1
- Mise en terre			
- reboisement			
. non regroupés[2]	586 ha	848 ha	355,9
. regroupés[3]	2 405 ha	2 805 ha	1 193,6
- entretien			
. non regroupés[2]	102 ha	35 ha	12,4
. regroupés[3]	1 095 ha	1 406 ha	500,4
TERRES FÉDÉRALES (Atikamekw Sipi, Obedjiwan, Weymontachie)			
- Travaux sylvicoles[4]	278 ha	163 ha	47,0
- Chemins[5]	7,5 km	8,3 km	51,9
- Support technique	N/A	N/A	172,3
INFRASTRUCTURES DES PÉPINIÈRES	N/A	N/A	11,6
LUTTE CONTRE LE DÉPÉRISSEMENT DES ÉRABLIÈRES			
- Recherche accélérée	N/A	N/A	0,0
- Fertilisation	N/A	---	0,0
GESTION, COMMUNICATIONS ET ÉVALUATION	N/A	N/A	0,0
		TOTAL	11 906,0

--- Aucune superficie traitée.
N/A Ne s'applique pas.
1- La superficie est calculée selon un ratio de 2 500 plants/ha.
2- Il s'agit des travaux réalisés par des propriétaires non regroupés dans un OGC.
3- Il s'agit des travaux réalisés par des propriétaires regroupés dans un OGC.
4- Pour la plantation et le regarnissage, les superficies sont estimées selon des ratios de 2 500 plants/ha et 800 plants/ha respectivement.
5- Construction ou amélioration de chemins.

Tableau 3-e (1988-1989)

Région 05: Estrie

PROGRAMME - ACTIVITÉ	PRÉVISIONS	RÉALISATIONS	DÉPENSES (000 $)
FORÊT PUBLIQUE			
- Plantations			
. Préparation de terrain	96 ha	155 ha	114,9
. Plantation manuelle[1]	162 ha	155 ha	146,3
- Entretien (aires régénérées)	90 ha	---	0,0
- Recherche appliquée	N/A	N/A	0,0
FORÊT PRIVÉE			
- Préparation de terrain			
. Non regroupés[2]	664 ha	694 ha	284,7
. Regroupés[3]	2 480 ha	2 532 ha	1 076,8
- Mise en terre			
- reboisement			
. non regroupés[2]	448 ha	606 ha	246,7
. regroupés[3]	1 747 ha	1 933 ha	826,4
- entretien			
. non regroupés[2]	190 ha	406 ha	142,6
. regroupés[3]	904 ha	1 109 ha	394,1
TERRES FÉDÉRALES			
- Travaux sylvicoles[4]	N/A	---	0,0
- Chemins[5]	N/A	---	0,0
- Support technique	N/A	N/A	0,0
INFRASTRUCTURES DES PÉPINIÈRES	N/A	N/A	60,8
LUTTE CONTRE LE DÉPÉRISSEMENT DES ÉRABLIÈRES			
- Recherche accélérée	N/A	N/A	0,0
- Fertilisation	N/A	---	0,0
GESTION, COMMUNICATIONS ET ÉVALUATION	N/A	N/A	0,0
		TOTAL	3 293,3

--- Aucune superficie traitée.
N/A Ne s'applique pas.
1- La superficie est calculée selon un ratio de 2 500 plants/ha.
2- Il s'agit des travaux réalisés par des propriétaires non regroupés dans un OGC.
3- Il s'agit des travaux réalisés par des propriétaires regroupés dans un OGC.
4- Pour la plantation et le regarnissage, les superficies sont estimées selon des ratios de 2 500 plants/ha et 800 plants/ha respectivement.
5- Construction ou amélioration de chemins.

Tableau 3-f (1988-1989)

Région 06: Montréal

PROGRAMME - ACTIVITÉ	PRÉVISIONS	RÉALISATIONS	DÉPENSES (000 $)
FORÊT PUBLIQUE			
- Plantations			
. Préparation de terrain	4 205 ha	5 031 ha	1 876,3
. Plantation manuelle[1]	4 128 ha	4 570 ha	2 325,9
- Entretien (aires régénérées)	1 904 ha	1 421 ha	665,8
- Recherche appliquée	N/A	N/A	52,6
FORÊT PRIVÉE			
- Préparation de terrain			
. Non regroupés[2]	531 ha	674 ha	273,7
. Regroupés[3]	1 078 ha	1 319 ha	568,2
- Mise en terre			
- reboisement			
. non regroupés[2]	597 ha	552 ha	220,3
. regroupés[3]	815 ha	579 ha	242,1
- entretien			
. non regroupés[2]	170 ha	196 ha	67,7
. regroupés[3]	326 ha	261 ha	92,3
TERRES FÉDÉRALES (Doncaster, Manouane)			
- Travaux sylvicoles[4]	118 ha	100 ha	36,2
- Chemins[5]	2,7 km	2,8 km	21,1
- Support technique	N/A	N/A	48,4
INFRASTRUCTURES DES PÉPINIÈRES	N/A	N/A	20,0
LUTTE CONTRE LE DÉPÉRISSEMENT DES ÉRABLIÈRES			
- Recherche accélérée	N/A	N/A	0,0
- Fertilisation	N/A	---	0,0
GESTION, COMMUNICATIONS ET ÉVALUATION	N/A	N/A	0,0
		TOTAL	6 510,6

--- Aucune superficie traitée.
N/A Ne s'applique pas.
1- La superficie est calculée selon un ratio de 2 500 plants/ha.
2- Il s'agit des travaux réalisés par des propriétaires non regroupés dans un OGC.
3- Il s'agit des travaux réalisés par des propriétaires regroupés dans un OGC.
4- Pour la plantation et le regarnissage, les superficies sont estimées selon des ratios de 2 500 plants/ha et 800 plants/ha respectivement.
5- Construction ou amélioration de chemins.

Tableau 3-g (1988-1989)

Région 07: Outaouais

PROGRAMME - ACTIVITÉ	PRÉVISIONS	RÉALISATIONS	DÉPENSES (000 $)
FORÊT PUBLIQUE			
- Plantations			
. Préparation de terrain	5 355 ha	5 544 ha	1 558,5
. Plantation manuelle[1]	2 198 ha	3 415 ha	2 230,1
- Entretien (aires régénérées)	2 009 ha	585 ha	302,3
- Recherche appliquée	N/A	N/A	573,2
FORÊT PRIVÉE			
- Préparation de terrain			
. Non regroupés[2]	499 ha	498 ha	204,2
. Regroupés[3]	736 ha	635 ha	254,3
- Mise en terre			
- reboisement			
. non regroupés[2]	370 ha	567 ha	233,3
. regroupés[3]	458 ha	471 ha	202,3
- entretien			
. non regroupés[2]	157 ha	61 ha	21,9
. regroupés[3]	378 ha	300 ha	107,7
TERRES FÉDÉRALES			
(River Desert)			
- Travaux sylvicoles[4]	203 ha	128 ha	38,9
- Chemins[5]	1,7 km	1,7 km	6,1
- Support technique	N/A	N/A	64,3
INFRASTRUCTURES DES PÉPINIÈRES	N/A	N/A	0,0
LUTTE CONTRE LE DÉPÉRISSEMENT DES ÉRABLIÈRES			
- Recherche accélérée	N/A	N/A	0,0
- Fertilisation	N/A	---	0,0
GESTION, COMMUNICATIONS ET ÉVALUATION	N/A	N/A	0,0
		TOTAL	5 797,1

--- Aucune superficie traitée.
N/A Ne s'applique pas.
1- La superficie est calculée selon un ratio de 2 500 plants/ha.
2- Il s'agit des travaux réalisés par des propriétaires non regroupés dans un OGC.
3- Il s'agit des travaux réalisés par des propriétaires regroupés dans un OGC.
4- Pour la plantation et le regarnissage, les superficies sont estimées selon des ratios de 2 500 plants/ha et 800 plants/ha respectivement.
5- Construction ou amélioration de chemins.

Tableau 3-h (1988-1989)

Région 08: Abitibi - Témiscamingue

PROGRAMME - ACTIVITÉ	PRÉVISIONS	RÉALISATIONS	DÉPENSES (000 $)
FORÊT PUBLIQUE			
- Plantations			
. Préparation de terrain	9 564 ha	8 744 ha	1 212,5
. Plantation manuelle[1]	10 690 ha	9 882 ha	5 137,0
- Entretien (aires régénérées)	1 471 ha	548 ha	251,8
- Recherche appliquée	N/A	N/A	37,1
FORÊT PRIVÉE			
- Préparation de terrain			
. Non regroupés[2]	912 ha	219 ha	89,2
. Regroupés[3]	2 300 ha	856 ha	384,3
- Mise en terre			
- reboisement			
. non regroupés[2]	743 ha	424 ha	173,6
. regroupés[3]	1 731 ha	1 859 ha	785,0
- entretien			
. non regroupés[2]	207 ha	77 ha	27,5
. regroupés[3]	1 150 ha	536 ha	194,0
TERRES FÉDÉRALES (Lac Simon, Waswanipi)			
- Travaux sylvicoles[4]	437 ha	381 ha	89,0
- Chemins[5]	N/A	---	0,0
- Support technique	N/A	N/A	73,0
INFRASTRUCTURES DES PÉPINIÈRES	N/A	N/A	53,0
LUTTE CONTRE LE DÉPÉRISSEMENT DES ÉRABLIÈRES			
- Recherche accélérée	N/A	N/A	0,0
- Fertilisation	N/A	---	0,0
GESTION, COMMUNICATIONS ET ÉVALUATION	N/A	N/A	121,2
		TOTAL	8 628,2

--- Aucune superficie traitée.
N/A Ne s'applique pas.
1- La superficie est calculée selon un ratio de 2 500 plants/ha.
2- Il s'agit des travaux réalisés par des propriétaires non regroupés dans un OGC.
3- Il s'agit des travaux réalisés par des propriétaires regroupés dans un OGC.
4- Pour la plantation et le regarnissage, les superficies sont estimées selon des ratios de 2 500 plants/ha et 800 plants/ha respectivement.
5- Construction ou amélioration de chemins.

Tableau 3-i (1988-1989)

Région 09: Côte-Nord

PROGRAMME - ACTIVITÉ	PRÉVISIONS	RÉALISATIONS	DÉPENSES (000 $)
FORÊT PUBLIQUE			
- Plantations			
. Préparation de terrain	1 903 ha	1 013 ha	138,3
. Plantation manuelle[1]	1 333 ha	2 074 ha	988,0
- Entretien (aires régénérées)	242 ha	261 ha	90,2
- Recherche appliquée	N/A	N/A	0,0
FORÊT PRIVÉE			
- Préparation de terrain			
. Non regroupés[2]	106 ha	45 ha	17,3
. Regroupés[3]	501 ha	494 ha	205,4
- Mise en terre			
- reboisement			
. non regroupés[2]	25 ha	17 ha	7,2
. regroupés[3]	202 ha	237 ha	100,0
- entretien			
. non regroupés[2]	24 ha	2 ha	1,0
. regroupés[3]	112 ha	135 ha	49,5
TERRES FÉDÉRALES (Betsiamites Maliotenam)			
- Travaux sylvicoles[4]	228 ha	221 ha	58,6
- Chemins[5]	9,9 km	9,9 km	53,5
- Support technique	N/A	N/A	71,5
INFRASTRUCTURES DES PÉPINIÈRES	N/A	N/A	0,0
LUTTE CONTRE LE DÉPÉRISSEMENT DES ÉRABLIÈRES			
- Recherche accélérée	N/A	N/A	0,0
- Fertilisation	N/A	---	0,0
GESTION, COMMUNICATIONS ET ÉVALUATION	N/A	N/A	0,0
		TOTAL	1 780,5

--- Aucune superficie traitée.
N/A Ne s'applique pas.
1- La superficie est calculée selon un ratio de 2 500 plants/ha.
2- Il s'agit des travaux réalisés par des propriétaires non regroupés dans un OGC.
3- Il s'agit des travaux réalisés par des propriétaires regroupés dans un OGC.
4- Pour la plantation et le regarnissage, les superficies sont estimées selon des ratios de 2 500 plants/ha et 800 plants/ha respectivement.
5- Construction ou amélioration de chemins.

Tableau 3-j (1988-1989)

Région 10: Nouveau-Québec

PROGRAMME - ACTIVITÉ	PRÉVISIONS	RÉALISATIONS	DÉPENSES (000 $)
FORÊT PUBLIQUE			
- Plantations			
. Préparation de terrain	N/A	---	0,0
. Plantation manuelle[1]	N/A	---	0,0
- Entretien (aires régénérées)	N/A	---	0,0
- Recherche appliquée	N/A	N/A	0,0
FORÊT PRIVÉE			
- Préparation de terrain			
. Non regroupés[2]	N/A	---	0,0
. Regroupés[3]	N/A	---	0,0
- Mise en terre			
- reboisement			
. non regroupés[2]	N/A	---	0,0
. regroupés[3]	N/A	---	0,0
- entretien			
. non regroupés[2]	N/A	---	0,0
. regroupés[3]	N/A	---	0,0
TERRES FÉDÉRALES			
(Waskaganish)			
- Travaux sylvicoles[4]	15 ha	---	0,0
- Chemins[5]	N/A	---	0,0
- Support technique	N/A	N/A	1,4
INFRASTRUCTURES DES PÉPINIÈRES	N/A	N/A	0,0
LUTTE CONTRE LE DÉPÉRISSEMENT DES ÉRABLIÈRES			
- Recherche accélérée	N/A	N/A	0,0
- Fertilisation	N/A	---	0,0
GESTION, COMMUNICATIONS ET ÉVALUATION	N/A	N/A	0,0
		TOTAL	1,4

--- Aucune superficie traitée.
N/A Ne s'applique pas.
1- La superficie est calculée selon un ratio de 2 500 plants/ha.
2- Il s'agit des travaux réalisés par des propriétaires non regroupés dans un OGC.
3- Il s'agit des travaux réalisés par des propriétaires regroupés dans un OGC.
4- Pour la plantation et le regarnissage, les superficies sont estimées selon des ratios de 2 500 plants/ha et 800 plants/ha respectivement.
5- Construction ou amélioration de chemins.

ANNEXE B

LISTE DES TRAVAUX DE RECHERCHE APPLIQUEE FINANCES PAR L'ENTENTE

(1988-1989)

ANNEXE B

PROGRAMME: AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT PUBLIQUE

LISTE DES TRAVAUX DE RECHERCHE APPLIQUÉE FINANCÉS PAR LE PROGRAMME (1988-1989)

NO PROJET	NATURE DU PROJET	(000 $) DÉPENSES PRÉVUES	DÉPENSES RÉELLES
	DIVISION ÉCOLOGIE ET INVENTAIRE		
81108	Dynamique des formations coniférienes de la forêt de St-Félicien	18,0	20,0
	DIVISION AMÉLIORATION DE LA FORÊT		
82118	Sélection de clones de peuplier pour leur résistance ou tolérance au chancre causé par **Septoria musiva** Pk.	57,9	58,7
82122	Culture de tissus et transformation génétique chez le genre Betula.	13,5	15,0
82129	Caractérisation des souches de **Septoria musiva** Pk. présentes au Québec	13,5	15,0
82211	Nutrition minérale des plants forestiers en pépinières	29,7	3,5
82215	Induction florale pour la réalisation de croisements contrôlés et pour l'augmentation de production de semences	57,0	53,0
82221	Mise au point d'un système de production de semis génétiquement améliorés par bouturage et par culture in vitro	82,8	88,6
82229	Étude morphophysiologique du développement des jeunes conifères cultivés en pépinière	83,8	132,7
82233	Étude des micro-organismes pathogènes en pépinière	52,6	60,3
82236	Production expérimentale (CRBF)	26,7	31,2
82241	Développement technique d'un semoir pour semences prégermées	30,6	34,0

ANNEXE B (SUITE)

PROGRAMME: AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT PUBLIQUE

LISTE DES TRAVAUX DE RECHERCHE APPLIQUÉE FINANCÉS LE PROGRAMME (1988-1989)

NO PROJET	NATURE DU PROJET	(000 $) DÉPENSES PRÉVUES	DEPENSES RÉELLES
82242	Fertilisation par le bioxide de carbone de semis d'arbres en récipients dans les tunnels de production au Québec	27,0	30,0
82243	Évaluation de races génétiques du **Laccoria bicolor** pour l'inoculation des plants forestiers	27,0	30,0
82301	Manipulations physiologique et morphologique de plants à racines nues pour favoriser leur établissement et croissance intitiale	35,1	44,4
82304	Recherche sur la fertilisation de plantations résineuses établies	72,0	71,8
82309	Étude des plantations effectuées au Québec	42,8	41,5
82314	Mise au point de systèmes de culture intensive d'arbres sur de courtes rotations	43,1	101,1
82321	Répression biologique (allélopathique) du framboisier (**Rubus idaeus**) sur les terres forestières exploitées	27,0	30,0
82346	Recherche et développement sur les modes de dégagement et d'entretien des plantations	92,7	95,3
82350	Recherche et développement sur les plantations d'essences feuillues	45,2	29,1
82411	Étude de la structure, du dynamisme naturel et de la réaction des pinèdes de la rivière à l'Aigle à la suite de différentes interventions	21,6	9,3
82413	Régénération, accroissement et traitement de peuplements de feuillus nobles	81,6	60,6

ANNEXE B (SUITE)

PROGRAMME: AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT PUBLIQUE

LISTE DES TRAVAUX DE RECHERCHE APPLIQUÉE FINANCÉS PAR LE PROGRAMME (1988-1989)

NO PROJET	NATURE DU PROJET	(000 $) DÉPENSES PRÉVUES	DÉPENSES RÉELLES
82414	Essai d'aménagement inéquienne au moyen de coupe de diverses intensités dans des associations d'érables à sucre et de bouleaux jaunes	310,4	241,3
82424	Évolution de la régénération naturelle et dynamique de peuplements résineux après perturbations	36,0	40,0
82428	Évaluation de la régénération naturelle dans les coupes par bandes et dans les coupes à blanc	78,8	59,8
82435	Étude de diverses interventions dans les bandes riveraines	36,0	33,5
	DIVISION PROTECTION DES FORÊTS		
83202	Recherches sur le dépérissement et le statut nutritif de l'érablière au Québec	142,1	110,7
	DIVISION TRANSFERT EN TECHNOLOGIE		
88002	Promotion des innovations	158,3	141,6
88205	Centre de transfert de technologie de Maniwaki (protection contre les incendies)	407,2	452,4
	TOTAL	2 250,0	2 134,5